



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 14 mai 1997 — N° 101**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

**14 mai 1997**

---

**14 mai 1997**

---

**Le mercredi 14 mai 1997**

**N° 101**

La séance est ouverte à 10 h 03.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

Mme Delisle (Jean-Talon) propose:

QUE l'Assemblée nationale dénonce le pelletage par le gouvernement péquiste de 500 millions de dollars de factures dans la cour des municipalités.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; cinq minutes sont accordées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite

Suit le débat sur la motion de Mme Delisle (Jean-Talon).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Bélanger, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

**14 mai 1997**

---

À 11 h 58, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 03.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Chevette, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:  
n° 141 Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique.

La motion est adoptée.

---

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:  
n° 138 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

**14 mai 1997**

---

Cette motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 132 en annexe)

Pour: **59** Contre: **36** Abstention: **0**

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 232 Loi concernant la Ville de Trois-Rivières — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 23 juin 1997.

(Dépôt n° 862-970514)

M. Jolivet (Laviolette), au nom de M. Morin (Nicolet-Yamaska), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 232, Loi concernant la Ville de Trois-Rivières.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 232 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 202 Loi concernant la Ville de Victoriaville — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 23 juin 1997.

(Dépôt n° 863-970514)

M. Baril (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Victoriaville.

La motion est adoptée.

**14 mai 1997**

---

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 251 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal —  
Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le  
23 juin 1997.

(Dépôt n° 864-970514)

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 251, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 251 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

### **Dépôt de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 4145 citoyens et citoyennes desservis par la Commission scolaire Des Chênes de Drummondville, demandant de demeurer sous la juridiction de cette commission scolaire.

(Dépôt n° 865-970514)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 62 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 546 pétitionnaires de la région de Montréal, concernant la qualité

**14 mai 1997**

---

des services de garde.

(Dépôt n° 866-970514)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 237 pétitionnaires de la région de Montréal, concernant le maintien du choix entre la maternelle à temps plein et celle à mi-temps.

(Dépôt n° 867-970514)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Gauthrin (Verdun) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 942 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du statut d'étudiant indépendant.

(Dépôt n° 868-970514)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Gobé (LaFontaine) dépose:

Un communiqué émis le 30 octobre 1996 par les cabinets du ministre des Transports et du ministre d'État à la Métropole concernant le prolongement de l'autoroute 25 en direction nord.

(Dépôt n° 869-970514)

Copie de la résolution 97-273 adoptée le 29 avril 1997 par le conseil de la ville d'Anjou concernant le projet de prolongement de l'autoroute 25 présenté par le ministère des Transports.

(Dépôt n° 870-970514)

**14 mai 1997**

---

### **Votes reportés**

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par Mme Delisle (Jean-Talon). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale dénonce le pelletage par le gouvernement péquiste de 500 millions de dollars de factures dans la cour des municipalités.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 133 en annexe)

Pour: **36**    Contre: **64**    Abstention: **0**

### **Motions sans préavis**

Mme Leblanc (Beauce-Sud) présente une motion concernant les résultats du référendum du 30 octobre 1995; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française;
  
- la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative;
  
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives;

**14 mai 1997**

---

—la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite afin de favoriser la retraite progressive et la retraite anticipée.

M. le Président donne l'avis suivant:

—la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers relevant de la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité contenus dans les listes des mois de janvier 1993 à mars 1997.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Crédits budgétaires**

#### *Crédits supplémentaires*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 188 du Règlement et sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, il est ordonné:

QUE l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998 et ce, selon les modalités suivantes:

À compter de maintenant, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et les députés d'Orford, de Shefford et de Beauce-Sud, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

**14 mai 1997**

---

Ensuite, pour une période de soixante minutes, il y ait échange sur le tourisme entre la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et le député de LaFontaine, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre la ministre de la Culture et des Communications et le député d'Outremont, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Demain, le jeudi 15 mai, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et les députés de Brome-Missisquoi, de Notre-Dame-de-Grâce et de Saint-Henri—Sainte-Anne, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre la ministre de l'Éducation et les députés de Verdun et de Marquette, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Après les affaires courantes, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre le ministre d'État de l'Économie et des Finances et les députés de Laporte et de Nelligan, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre le président du Conseil du trésor et le député de Robert-Baldwin, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Finalement, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre le ministre des Relations internationales et la députée de La Pinière, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

**14 mai 1997**

---

Au terme de ces échanges l'Assemblée se prononce sur le rapport de la commission plénière ainsi que sur le projet de loi y faisant suite, le tout conformément à l'article 291 du Règlement.

En conséquence, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'entreprendre l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998.

*Étude en commission plénière*

La commission plénière entreprend l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998.

\_\_\_\_\_

M. le président de la commission plénière avise M. Pinard, vice-président, que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits supplémentaires # 1.

\_\_\_\_\_

**14 mai 1997**

---

À 18 h 13, conformément à l'ordre précédemment adopté, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 15 mai 1997, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

14 mai 1997

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 138, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement:

(Vote n° 132)

**POUR - 59**

Barbeau	Bouchard	Jolivet	Paquin
Baril	Boucher	Julien	Paré
( <i>Arthabaska</i> )	Boulerice	Jutras	Payne
Baril	Brien	Kieffer	Pelletier
( <i>Berthier</i> )	Caron	Landry	Perreault
Beaudoin	Carrier-Perreault	( <i>Bonaventure</i> )	Rioux
Beaulne	Charest	Landry	Robert
Beaumier	Chevrette	( <i>Verchères</i> )	Rochon
Bégin	Cliche	Laprise	Saint-André
Bélanger	Côté	Léger	Signori
( <i>Anjou</i> )	Désilets	Léonard	Simard
Bertrand	Dion	Létourneau	( <i>La Prairie</i> )
( <i>Charlevoix</i> )	Doyer	Malavoy	Simard
Bertrand	Facal	Marois	( <i>Richelieu</i> )
( <i>Portneuf</i> )	Gagnon	Ménard	Trudel
Blackburn	Gaulin	Morin	
Blais	Gendron	( <i>Dubuc</i> )	
Boisclair	Harel	Papineau	

**CONTRE - 36**

Beaudet	Brodeur	Delisle	Gobé
Benoit	Chagnon	Dumont	Houda-Pepin
Bergman	Chenail	Fournier	Kelley
Bissonnet	Ciaccia	Frulla	Lafrenière
Bordeleau	Copeman	Gagnon-Tremblay	Laporte
Bourbeau	Cusano	Gautrin	Leblanc

**14 mai 1997**

---

Lefebvre	Maciocia	Middlemiss	Paradis
LeSage	MacMillan	Mulcair	Poulin
Loiselle	Marsan	Ouimet	Vallières

**ABSTENTION - 0**

---

Sur la motion de Mme Delisle (Jean-Talon) débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition:

(Vote n° 133)

**POUR - 36**

Beaudet	Ciaccia	Gobé	Maciocia
Benoit	Copeman	Houda-Pepin	MacMillan
Bergman	Cusano	Kelley	Marsan
Bissonnet	Delisle	Lafrenière	Middlemiss
Bordeleau	Dumont	Laporte	Mulcair
Bourbeau	Fournier	Leblanc	Ouimet
Brodeur	Frulla	Lefebvre	Paradis
Chagnon	Gagnon-Tremblay	LeSage	Poulin
Chenail	Gautrin	Loiselle	Vallières

**CONTRE - 64**

Barbeau	Bélanger	Bouchard	Cliche
Baril	(Anjou)	Boucher	Côté
(Arthabaska)	Bertrand	Boulerice	Désilets
Baril	(Charlevoix)	Brien	Dion
(Berthier)	Bertrand	Campeau	Dionne-Marsolais
Beaudoin	(Portneuf)	Caron	Doyer
Beaulne	Blackburn	Carrier-Perreault	Facal
Beaumier	Blais	Charest	Gagnon
Bégin	Boisclair	Chevrette	Gaulin

Gendron	Jolivet	Jutras	Lachance
Harel	Julien	Kieffer	Landry

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

**14 mai 1997**

---

<i>(Bonaventure)</i>	Laprise	Paquin	Simard
Landry	Laurin	Paré	<i>(La Prairie)</i>
<i>(Verchères)</i>	Léger	Payne	Simard
	Léonard	Pelletier	<i>(Richelieu)</i>
	Létourneau	Perreault	Trudel
	Malavoy	Rioux	
	Marois	Rivard	
	Ménard	Robert	
	Morin	Rochon	
<i>(Dubuc)</i>		Saint-André	
Papineau		Signori	

**ABSTENTION - 0**